

C'est quoi un AVC ?





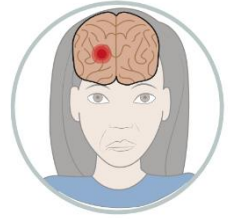
C'est quoi un AVC ?

Un AVC,

C'est un Accident Vasculaire Cérébral.

J'ai un AVC quand le sang n'arrive plus jusqu'au cerveau.

Le cerveau ne peut plus faire son travail.



L'AVC est une maladie grave.

Je peux avoir des complications.

Par exemple, je peux avoir des difficultés à bouger,

à marcher ou à parler.

Je peux aussi mourir.



C'est important de connaître les signes d'un AVC.

Comment je reconnais un AVC ?



Il y a des signes qui peuvent me prévenir
quand je fais un AVC.

Ces signes arrivent tout d'un coup.

Les signes qui arrivent le plus souvent sont :

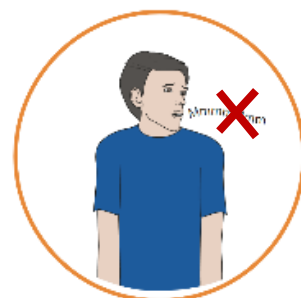
- Je ne sens plus une partie de mon visage
Par exemple, ma bouche est de travers,
mon visage se déforme.



- Je ne sens plus une partie de mon corps
par exemple, je ne sens plus mon bras
ou ma jambe.



- Je n'arrive plus à parler.



- Je n'arrive plus à avaler.

- Je ne vois plus très bien
ou je vois double.



Qu'est-ce que je dois faire ?



J'ai un ou des signes d'un AVC

ou une personne a des signes d'un AVC :



J'appelle tout de suite le numéro d'urgence :

Le 15 quand je suis en France

Le 112 quand je suis dans un autre pays



Le 114 : c'est un numéro d'urgence pour les personnes qui ont des difficultés à parler ou à entendre

Par exemple : une personne sourde.

Plus vite l'équipe médicale me soigne,
plus j'ai de chance de vivre
et moins j'ai de complications.



Quand je fais un AVC,

Je vais dans l'unité neuro vasculaire
pour me soigner.

L'unité neuro vasculaire

est un service avec des professionnels de santé
qui connaissent très bien l'AVC.





Comment diminuer le risque d'avoir un AVC ?

Je prends soin de ma santé.

- Je fais attention à ma consommation de tabac et d'alcool.



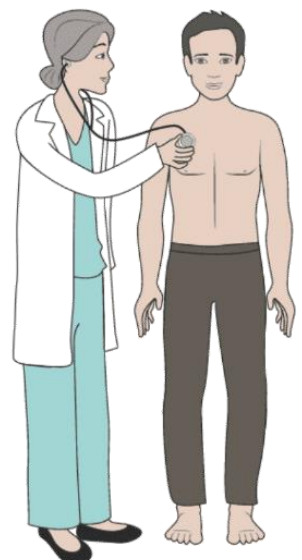
- Je fais attention à ce que je mange.



- Je bouge 30 minutes par jour.
Par exemple, je peux marcher,
faire le ménage,
faire du jardinage...



- Je vais chez le médecin
au moins une fois par an
et à chaque fois que j'en ai besoin.
Par exemple, si je prends des médicaments
pour une maladie.



Comment je peux être aidé après un AVC ?



Après un AVC, je peux voir des professionnels qui m'aident pour :

- ma vie quotidienne
- mon logement
- mon travail



Les professionnels sont par exemple :

- kinésithérapeute
- ergothérapeute
- orthophoniste
- assistante sociale
- psychologue





Je peux aussi demander de l'aide
à l'association France AVC.



L'association France AVC
est à l'Hôpital Maritime de Zuydcoote
Le lundi après-midi toutes les deux semaines



Le téléphone de l'association France AVC
est le 03 20 55 86 03

Le site internet de l'association France AVC
est <https://www.franceavc.com/>





Contact et informations

par téléphone au 03 28 61 78 83

ou par email à l'adresse

masante@papillonsblancs-dunkerque.fr

Images : SantéBD

